



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Revalorisation : l'arnaque

Le ministère a présenté aux organisations syndicales des premières pistes de revalorisation pour les personnels enseignants.

Au vu des annonces, la CGT Éduc'action ne peut que pointer l'inconséquence du ministère sur une question que le ministre juge pourtant essentielle pour compenser les baisses massives de pension des enseignant-es avec la réforme des retraites.

En effet, il n'y a toujours aucune piste sur le montant et les modalités de revalorisation concernant la loi de programmation pluri annuelle annoncée par le gouvernement.

Pour le moment, donc, la revalorisation se limite aux 500 millions d'euros pour janvier 2021 promis par le ministre, sans commune mesure avec les 30% de perte de pension qu'engendrerait la réforme.

Pire, sur cette somme, seule environ la moitié, d'après le ministère, serait consacrée à une réelle augmentation du traitement. Le reste serait consacré à l'augmentation du nombre de formations indemnisées pendant les vacances scolaires et des heures de remplacement interne dans les établissements pour les absences de courte durée. C'est-à-dire : travailler plus pour gagner plus. Le ministère ouvrirait également des discussions pour améliorer les changements de grade pour les personnels en fin de carrière.

Quant aux augmentations, elles se feraient sous la forme d'une « prime d'attractivité » dégressive selon l'ancienneté (l'échelon des enseignant-es). Ce n'est donc pas une augmentation de salaire via une refonte des grilles mais un dispositif qu'un futur gouvernement pourrait plus facilement annuler.

Le ministère demande aux organisations syndicales de choisir entre 4 scénarii de versement de la prime à partir du 2e échelon jusqu'au 5e, 6e, 8e ou dernier échelon du premier grade. C'est-à-dire de revaloriser très peu de monde correctement (14% des enseignant-es pour le scénario 1) ou beaucoup plus de monde mais sous forme d'aumônes pour une majorité.

De plus, les exemples proposés induisent des inversions de carrière dans 3 cas, c'est-à-dire des promotions d'échelons qui se traduisent... par une baisse du traitement net des personnels !

Pour résumer les pistes du ministère :

- aucune visibilité pour les personnels sur les prochaines années ;
 - une revalorisation limitée pour le moment à 500 millions d'euros (on est bien loin des 10 milliards parfois lâchés en interview) écartant les personnels non enseignants du ministère ;
 - une prime, versée à une partie seulement des enseignant-es et basée sur des scénarii visiblement bâclés, assortie d'une volonté manifeste d'augmenter le temps de travail ;
- ... et toujours avec une réforme des retraites rejetée par les personnels qui baisserait drastiquement leurs pensions.

Décidément, ce gouvernement et ce ministre continuent de mépriser les personnels.

Plus que jamais, la CGT Éduc'action exige l'abandon de la réforme des retraites et une revalorisation salariale immédiate de 400€, une hausse de la valeur du point d'indice et des grilles indiciaires, sans contrepartie, pour TOUS les personnels de l'Éducation nationale.

Montreuil le, 12 février 2020